CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84286** **VALABLE JUSQU'AU** **27/04/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Raison sociale : STAFF BAUMANN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/02/2025

Capital : 61 600

2 RUE DU MOULIN DES ETANGS
21600 FENAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON

Siret : 503 778 706 00021

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4028928

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 121078341 M001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 121078341 M001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 80 36 65 16 **Fax :**

Portable : 06 87 39 31 54

Responsabilité légale :
BATI-DUC (932 296 171) / AB INTERIEUR (932 289 549) / RACH MAXIME PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.staffbaumann.com

E-mail : infos@staffbaumann.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 559 158 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6512	Travaux de staff	9	09/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 09:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.